



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

17 octobre 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 113

Bonjour tout le monde ! Vous trouverez ci-contre la déclaration du 17 octobre des personnes en situation de pauvreté qui participaient ce matin à un déjeuner rencontre avec les parlementaires.

Nous avons vécu depuis hier un très beau moment de citoyenneté pétri dans les mots, la vie, l'expertise et les espoirs de personnes qui vivent la pauvreté au quotidien. Elles ont été, comme cela se doit, au coeur de cette journée destinée à refuser de tolérer les misères qu'elles affrontent. Elles étaient en tout 14, de Québec, Trois-Rivières, Montréal, St-Hyacinthe. Elles et 6 autres personnes accompagnant la démarche pour faciliter le travail d'écriture, se sont retrouvées hier matin à la Maison Jésus-Ouvrier à Québec pour répondre à la commande reçue des parlementaires: parler des solutions.

Après les présentations, le groupe a discuté de ses préoccupations face à la pauvreté et à la loi 112. C'est alors qu'est apparue la matière d'une déclaration et que la décision a été prise de transformer le mot de clôture prévu en déclaration signée par les 14 personnes devant intervenir et lue par trois d'entre elles.

Ensuite le groupe s'est divisé en petites équipes qui ont chacune choisi des questions qui les préoccupaient et qui ont travaillé selon les cas des interventions individuelles, à deux, à trois. Il a résulté de l'opération des textes percutants que vous retrouverez sur notre site internet.

Ce matin, à 7:00, grâce aux abeilles de nuit, une pile de cahiers contenant tous ces textes pleins de vérités, d'émotions, de vision des solutions attendait le groupe qui s'est ensuite dirigé vers l'Assemblée nationale. Pour une fois la pauvreté vue par les personnes qui la vivent aura été au point 1 de l'ordre du jour dans cet édifice. À 8:00 pile, tout le monde s'est retrouvé au restaurant Le Parlementaire.

17 octobre 2002

Journée internationale de l'élimination de la pauvreté
Déjeuner-rencontre entre des personnes en situation de pauvreté
et des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Déclaration de conclusion

**«Enlevez les obstacles.
Changez votre regard!»**



Maintenant que vous nous avez entendus, on veut vous faire un résumé et on veut vous le dire ensemble. Ce que vous avez entendu aujourd'hui, ce sont nos mots, c'est notre vie, c'est notre expertise.

Le projet de loi 112, c'est grâce aux personnes en situation de pauvreté qu'on l'a et grâce à ceux et celles qui ont appuyé en signant la pétition du Collectif. C'est nous, ça. C'est important que vous preniez acte de ce qu'on vous dit à son sujet. Et ce qu'on vous dit, c'est que vous devez aller le plus loin possible vers le projet de loi du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, pour qu'un jour, il ne soit plus nécessaire d'avoir un 17 octobre.

Ce qui inclut qu'il y ait une couverture des besoins essentiels avec une base commune pour tout le monde et en comprenant qu'en plus, il y a des besoins spéciaux qui ne sont pas exactement les mêmes pour tout le monde. Il faut en venir un jour à ne plus avoir à choisir entre manger et se soigner. Il faut en venir un jour à ce qu'il n'y ait plus besoin de banques alimentaires et qu'il n'y ait plus à manger de nourriture de deuxième, troisième ou quatrième qualité.

Ce qui inclut de comprendre que la pauvreté ça touche toutes sortes de monde, avec ou sans emploi, avec ou sans scolarité, à l'aide sociale ou pas.

Ce qui inclut de défaire les préjugés. Si vous voulez faire une campagne contre les préjugés commencez pas ôter ce qui les crée comme la division aptes-inaptes. Il faut voir toutes les couleurs de la pauvreté, y compris tout ce qui ne cadre pas dans les programmes.

Ce qui inclut le respect de la dignité. Tu ne peux pas rester digne quand on te fait avancer avec un bâton et une carotte.

Ce qui inclut de réaffirmer les droits dans le but de les réaliser. Ce serait pourtant supposé être quelque chose d'acquis. Vous devez corriger les aberrations comme les

En tout 25 députés de toutes les formations politiques siégeant à l'Assemblée nationale ont participé à ce déjeuner présidé par Raymond Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée. Plusieurs ministres étaient présents ainsi que des membres de la Commission des affaires sociales, dont la présidente. Nous avons également remarqué la présence attentive du sous-ministre de la Solidarité sociale et de plusieurs membres de l'équipe ministérielle chargée du projet de loi 112 et de la stratégie. La différence d'importance accordée à l'événement est notable comparativement à l'an dernier où aucun ministre ne s'était déplacé.

Après les mots de présentation, chaque équipe a lu ses interventions. Le tout entrecoupé d'une présentation des bottines usées, couches de fortune, kraft dinner, page blanche, pile rechargeable et autres objets apportés par chacun. Un court échange a suivi. Le tout a débouché sur la lecture de la déclaration et la signature émue, par les «quatorze», de la déclaration concluant le cahier des interventions. Celui-ci a ensuite été remis au vice-président, qui comptait bien le redistribuer à ses collègues. Chose certaine ce déjeuner aura permis des prises de conscience : on a pu entendre plus tard dans l'avant-midi la présidente de la Commission des affaires sociales s'indigner en commission que les indemnités aux victimes d'actes criminels soient déduites de l'aide sociale.

Pendant ce temps, plusieurs d'entre vous étiez impliqués dans une activité se déroulant dans votre quartier, dans votre région.

Aujourd'hui la commission a poursuivi ses travaux. Elle entendait ce matin la Commission des droits de la personne, une suite bien appropriée à ce déjeuner.

Dimanche, tout ce travail de mobilisation se poursuit avec l'ouverture à Québec de l'Agora pour un Québec sans pauvreté. La roulotte et la tente sont déjà là. On vous y attend! Vivian

Objet: pauvreté

N'oubliez pas de nous apporter vos «objets qui représentent la pauvreté» à l'Agora. Comme l'a démontré le groupe du 17 octobre, ça donne des résultats étonnants et frappants.

IVAC, les rentes et les pensions alimentaires qui sont soustraites de la prestation d'aide sociale alors que pour les autres elles s'additionnent au revenu. Il faut arrêter de nous mettre entre l'arbre et l'écorce. Ça suffit d'avoir une carte d'handicapé d'un bord sans le statut de l'autre. Si un médecin prescrit des médicaments, qu'on ait accès à ces médicaments. Arrêtez de contester le diagnostic des médecins de famille qui nous connaissent de longue date. Ça suffit les maladies reconnues à une place et pas à une autre. Si vous nous trouvez trop jeunes pour être malades, sachez que la pauvreté et les préjugés, ça use.

Ce qui inclut d'améliorer les revenus et de mettre de l'argent au bas de l'échelle. Un barème plancher, ça fait partie d'une loi 112 améliorée. Un salaire minimum et des normes du travail qui en finissent avec la pauvreté au travail aussi. Le débat pour un revenu garanti, il faut le faire. Ça va ôter les étiquettes et ça va régler bien des problèmes autour de l'âge.

Ce qui inclut que les contributions sociales soient reconnues. Le bénévolat ne doit pas être obligatoire. Par contre, ce qu'on fait devrait être reconnu. Et le militantisme aussi. C'est faire avancer la société que de défendre ses droits. Laissez-nous contribuer à notre façon sans nous pénaliser.

Ce qui inclut de se préoccuper de réduire les écarts. Il y a une violence dans le système, il faut agir dessus.

Ce qui inclut de s'occuper du durable et du temporaire, sinon tu fais un pas en avant et tu recules de trois. Il faut en finir avec les programmes de six mois et rendre possible de sortir durablement de la pauvreté. Ce qui suppose aussi des emplois de bonne qualité, de pouvoir se syndiquer et d'avoir accès à des investissements dans l'égalité.

Ce qui inclut que le gouvernement s'oblige à regarder l'impact de toutes ses décisions sur nous, sur la pauvreté et les écarts qu'on vit.

Enfin, on veut que la vigilance et la surveillance autour de cette loi soient réelles et adéquates. S'il finit par y avoir un observatoire, qu'il travaille avec les personnes en situation de pauvreté. Qu'elles en soient elles aussi. Que les gens qui seront dedans ne fassent pas juste observer. Qu'ils et elles fassent l'expérience de proche. Et qu'ils et elles sachent écouter les gens. Et on vous dit qu'on va rester aux aguets et qu'on devra toujours faire partie de la solution.

En résumé du résumé, on vous dit : "Enlevez les obstacles. Avec nous, changez votre regard."

Les signataires : *Martine Brassard, Québec; Lucienne Cadoret, Québec; Gérard Coulombe, Québec; Nicole Dignard, Québec; Rachel Lacasse, Québec; Lynda Lafrenière, Québec; Madone Landry, Québec; Gisèle Larochelle, Trois-Rivières; André Lemire, Montréal; Frédéric Mailbot, Montréal; Sally Robb, Montréal; Linda Roy, Montréal; Suat Sezgi, Montréal; Joan Tremblay, St-Hyacinthe.*

Québec, le 17 octobre 2002



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

www.pauvrete.qc.ca